



régularisation titre de séjour étudiant

Par **gb33**, le **06/01/2023** à **20:47**

Bonsoir, je me permet de vous contacter pour avoir quelque explication si possible. J'ai déposé ma demande de titre de séjour il y'a un an par voie postal hier j'ai réussi à avoir la préfecture au téléphone qui ma précisé que le statut de mon dossier est "en validation" depuis aout seulement aujourd'hui je reçois la réponse d'une demande de récépissé que j'ai fais en novembre sur démarche simplifiée : un refus avec " Irrecevabe. Votre demande de titre de séjour est close. Veuillez vous référer au courrier que vous avez reçu" seulement je n'ai rien reçu . Quelqu'un peut il m'expliquer le statut "en validation" et que peut contenir cette lettre.
Merci